

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

Agir par l'Esprit

Aujourd'hui, Notre-Seigneur évoque, dans l'Evangile selon saint Jean, l'action de l'Esprit-Saint et l'action des disciples. Cette action, au fond, est identique puisqu'il s'agit dans les deux cas de témoigner. L'Esprit-Saint, le Paraclet, l'Esprit de Vérité témoigne au sujet de la Vérité incarnée qu'est Notre-Seigneur lui-même. Et les disciples eux-mêmes témoignent de cette même Vérité. Donc deux actions, celle de l'Esprit-Saint et celle des disciples, qui convergent dans le témoignage. Mais nous aurions tort de penser qu'il s'agit là de deux actions parallèles, de deux actions concomitantes, de deux actions juxtaposées. En fait, il s'agit d'une seule et même action : l'Esprit-Saint témoigne par le ministère des Apôtres. Dans le même Evangile selon saint Jean, Jésus, promettant l'avènement de l'Esprit-Saint, dit que l'Esprit nous conduira dans la Vérité tout entière. Et qu'est-ce donc que le ministère apostolique sinon l'action de mettre à notre portée ici et maintenant cette révélation accomplie une fois pour toute par le Seigneur Jésus ? Qui plus est, cette action de témoigner, nous le savons, sera en quelque sorte consacrée par les disciples à travers leur martyre - témoignage en grec se dit « *martyrion* » : c'est le même mot. Le martyre, c'est la vérité de notre vie, notre cohérence existentielle avec notre foi, notre amour préférentiel poussé jusqu'au bout.

Ainsi cette double action de l'Esprit-Saint et des disciples qui, n'est en fait qu'une seule et même action, nous invite aujourd'hui à nous poser une question décisive : comment agir concrètement, chaque jour, pour que ce soit en réalité l'Esprit-Saint qui agisse en nous et par nous ?

Pour y répondre nous pouvons considérer l'expérience des Apôtres dans ce qu'on appelle l'Eglise primitive, c'est-à-dire la première Eglise, l'Eglise telle qu'elle est décrite dans les Actes des Apôtres. Ce qui caractérise cette histoire de l'Eglise primitive, c'est que les disciples, les Apôtres en l'occurrence, et saint Paul de façon particulière, agissent, semble-t-il, de façon complètement pragmatique. Ils agissent et prennent leurs décisions de manière conjoncturelle. Je vous donne quelques exemples. Aujourd'hui, Jésus évoque l'exclusion des disciples des synagogues. En effet, quand les disciples commencèrent à prêcher l'évangile, étant d'origine juive, ils se rendirent naturellement dans les synagogues. Ils en furent constamment chassés. Alors, de façon très pragmatique, ils se retournèrent non pas vers les juifs mais vers les païens ; en fait, cette initiative pragmatique, cette décision conjoncturelle rejoignait le plan salvifique de Dieu. En effet, dans son plan salvifique, Jésus voulait que l'évangile fût annoncé aux nations. Il voulait

que le salut soit universel. Voici donc comment un agir conjoncturel, circonstanciel, pragmatique, presque fortuit, correspond en fait au vouloir divin : en étant chassés des synagogues, en se retournant vers les païens, les Apôtres correspondaient au plan foncier de Dieu. Ce qui semble parfaitement aléatoire devient institutionnel.

Autre exemple : quand Paul se trouva à Troas, il eut le dessein de s'arrêter, en quelque sorte de limiter sa prédication apostolique. Il eut alors en songe la vision d'un Macédonien qui lui dit : « passe en Macédoine, viens à notre secours. » Quoi de plus fortuit, quoi de plus conjoncturel, quoi de plus circonstanciel qu'un songe ! Or en passant effectivement en Macédoine, saint Paul comprit que la philosophie grecque appelait au secours la révélation biblique. Et ainsi, par cette décision toute empirique, il correspondait encore au plan divin de l'harmonique entre la foi et la raison. Cette correspondance est si profonde que, lors du concile de Jérusalem où les disciples prirent la décision de ne pas imposer le fardeau de la loi mosaïque aux chrétiens issus du paganisme, ils purent dire : « l'Esprit-Saint et nous avons décidé que... » Nous voudrions pouvoir dire nous aussi : « l'Esprit-Saint et moi avons décidé que... »

Pour en revenir au témoignage dont parle Jésus aujourd'hui : il faut comprendre que le témoignage de l'Esprit et le témoignage des Apôtres ne sont qu'un. Vous pouvez faire un plan si vous voulez, avec abscisse et ordonnée : vous avez sur un plan transcendant l'action de l'Esprit et, sur un plan horizontal, la succession des Apôtres à travers l'épiscopat. La Tradition apostolique consiste précisément dans cette conjonction de l'action transcendante de l'Esprit-Saint par-delà l'histoire avec la prédication au cours du devenir historique de l'Eglise de la part des Apôtres et de leurs successeurs.

Reste que, pour nous, la question est toujours récurrente : comment agir de telle sorte que ce soit l'Esprit-Saint qui agisse en nous ? Il me semble que pour aboutir à cela, il faut faire nôtre, intimement nôtre, la prière de Jésus à Gethsémani : « Père, non pas ce que je veux mais ce que tu veux. » Si, toutes les fois que nous prenons une décision, nous nous mettons dans cette disponibilité de correspondre au vouloir divin, alors oui, notre action serait celle de l'Esprit, à condition évidemment qu'il ne s'agisse pas seulement d'un vœu pieu mais que nous ayons pris la décision intérieure de faire prévaloir ce vouloir divin sur tous nos désirs. Agir par et dans l'Esprit est à ce prix. Amen.

13 05 2018

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@free.fr